



## Valider un titre professionnel ou un diplôme par la VAE\*

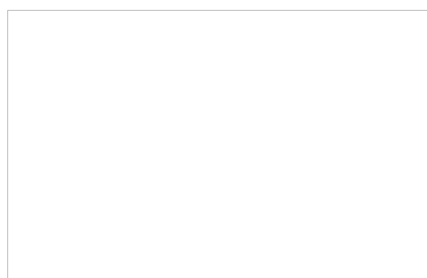
Référence : FOREMP0002

Thématique : Mon besoin, Changer d'activité professionnelle

### FORMATION ORIENTATION



Taux de satisfaction 2021 : 100%



\*VAE : Validation des Acquis par l'Expérience

### Notre engagement

Vous accompagner individuellement à l'évolution professionnelle par la reconnaissance des acquis et des compétences, par l'obtention d'un titre professionnel reconnu par le secteur des métiers (CMA France) ou d'un diplôme de l'Education Nationale.

### Les objectifs de la VAE

- Répondre à un besoin de reconnaissance personnelle
- Se repositionner sur le marché de l'emploi
- Changer de statut professionnel
- Répondre aux exigences du règlement d'un concours ou des conditions spécifiques de recrutement
- Obtenir un allègement de parcours de formation

### Les +

- Des accompagnateurs VAE habilités CMA France
- Des outils et méthodes reconnues par le monde professionnel
- Un réseau d'experts, de partenaires et d'entreprises

## Prérequis

Avoir acquis au moins une année d'expérience, de manière continue ou discontinuée, en rapport direct avec le titre professionnel ou le diplôme visé.

## Méthodes mobilisées

- Entretien préalable pour une présentation de la procédure VAE, une analyse approfondie des besoins, des conseils pour le montage de votre demande de financement, une analyse de l'établissement de votre demande de recevabilité
- Entretiens d'explicitation de l'expérience professionnelle individuels et personnalisés en présentiel ou à distance
- Préparation avant le passage devant le jury

## Processus d'accompagnement

Le dispositif VAE comporte 3 étapes essentielles articulées entre elles :

### 1/ La Recevabilité : Livret 1

Le dossier de recevabilité est à retirer auprès de l'accompagnateur VAE de la CMA ou sur internet sur le site officiel (

<http://www.vae.gouv.fr/>

) ou auprès du DAVA (

<https://www.vae.ac-nantes.fr/>

) pour les diplômes de l'éducation nationale. L'examen de recevabilité permet de vérifier que vous possédez les prérequis pour engager une démarche de VAE. Pour les titres professionnels comme pour les diplômes de l'éducation nationale, vous bénéficierez d'une étude personnalisée de votre demande. Elle permettra de construire avec vous le parcours VAE le plus adapté (les étapes, le calendrier prévisionnel, le cas échéant une formation si besoin) pour obtenir la certification ciblée.

### 2/ Le Dossier de validation : Livret 2

Vous devez apporter la preuve que cette expérience vous a permis de développer les compétences correspondant à celles requises par le titre professionnel ou le diplôme que vous demandez.

Vous décrierez vos activités et analyserez votre pratique professionnelle. Afin de vous aider, vous prendrez appui sur un accompagnateur VAE. Il vous aidera à analyser, à formaliser et à rendre lisible votre expérience au travers des preuves à apporter.

### 3/ La Validation des acquis :

Le jury après examen de votre dossier de preuves et un entretien avec vous se prononce sur la validation totale, partielle ou la non validation de votre titre professionnel ou diplôme. En cas de validation partielle, les compétences manquantes pourront s'acquérir par la formation ou en complétant votre expérience professionnelle.

## Public

Salarié, chef d'entreprise ou conjoint collaborateur, profession libérale, demandeur d'emploi

## Les débouchés et suite de parcours

Salarié, chef d'entreprise ou conjoint collaborateur, profession libérale, demandeur d'emploi

- Créer ou reprendre une entreprise
- Sécuriser son parcours professionnel en améliorant son employabilité
- Se reconvertir professionnellement
- Evoluer professionnellement et obtenir une reconnaissance officielle
- Booster sa recherche d'emploi
- Passer un concours ou accéder à une formation supérieure...

Equivalence et passerelles en fonction du titre professionnel ou diplôme visé (nous consulter)

## Financement

Prestation éligible au CPF (Compte Personnel Formation) via [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)

-



Autres financements possibles :

- le plan de développement de compétences
- le Conseil de la Formation (CDF)
- Pôle Emploi

## Tarif

1 600€ net de taxe pour l'accompagnement  
et des frais de jury variables selon l'organisme certificateur

## Durée

24 h maximum

## Délai d'accès

Accompagnement possible tout au long de l'année

## Modalités d'évaluation

Au cours de l'accompagnement

- Evaluation du niveau de réalisation des différentes phases et objectifs de la VAE

En fin d'accompagnement

Passage devant le jury qui se prononce sur :

- La non-attribution de titre professionnel ou du diplôme
- La validation totale du titre professionnel ou du diplôme
- La validation partielle pour uniquement certains blocs de compétences

## Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

## Contacts

- **CMA 44 et 85**  
- Brigitte WOLENTENOWICZ • 02 51 13 88 31 •  
[bwolentenowicz@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:bwolentenowicz@artisanatpaysdelaloire.fr)
- **CMA 53**  
- Stéphanie CRISON • 02 43 49 88 72 •  
[entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr)
- **CMA 72 -**  
Ludivine CHAMBON  
•  
02 53 04 85 11 •  
[lchambon@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:lchambon@artisanatpaysdelaloire.fr)

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z

*Date de mise à jour : 4 octobre 2022*

Délivré par:

- Le Mans (accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- La Roche-sur-Yon (accueil) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Sainte-Luce-sur-Loire (accueil) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Laval (accueil) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- CMA Pays de la Loire : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Prochaines sessions:

- CMA Pays de la Loire - Session individuelle, nous contacter Inscription avant le 29/01/2023

Tarifs:

- SALARIE(E) - contact
- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- DEMANDEUR D'EMPLOI - contact
- AUTRE PUBLIC - contact